Image not found or type unknown

commade livree jamais recu

Par **julien83000**, le **16/03/2010** à **18:49**

Bonjour, J'ai fait une commande par internet, de café Nespresso, n'ayant pas de magasin près de chez moi. Je n'ai jamais reçu cette commande. J'ai donc contacté Nespresso qui ont lancés une enquête et mon demandé de faire de même auprès de La Poste, ce que j'ai fait. La Poste me dit que le colis a bien était livré et déposé dans la boite aux lettres, que par conséquent je n'ai plus de recours possible. J'ai donc, a nouveau téléphoné a Nespresso (heureusement c'est gratuit depuis un poste fixe) qui me disent ne rien pouvoir faire a part me renvoyer une commande a condition que je paye a nouveau, biensûr. Je voudrais savoir quelles sont les moyens de récupérer ma commande ou de me faire rembourser? Nespresso est il en tord de ne pas m'avoir proposé l'envoi du colis contre signature? Merci d'avance, cordialement.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés